

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si l'honorable député ne pense pas comme moi qu'il demande là une déclaration très générale, qui ne devrait pas être faite à cette étape-ci de nos travaux.

LES ANCIENS COMBATTANTS

LE RAPPORT DU COMITÉ WOOD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. V. Pugh (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné sa déclaration de vendredi dernier au sujet de l'étude du comité Wood, peut-il nous dire maintenant s'il est prêt à déposer le document et s'il fera aussi une annonce à l'appel des motions?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'ai maintenant le rapport en main, et j'espère pouvoir le déposer dans un jour ou deux. Une déclaration me semble prématurée. Ce rapport est de très vaste portée et j'aimerais avoir un peu plus de temps pour préparer mes commentaires.

M. Pugh: Question supplémentaire. Comme le ministre a reçu le rapport depuis déjà assez longtemps, du moins dans l'une des deux langues officielles, ne lui semble-t-il pas dans l'intérêt de nos anciens combattants de faire une déclaration sur ce document très important, étant donné surtout que la Légion va tenir sous peu son congrès.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question supplémentaire du député prête à controverse.

L'hon. M. Teillet: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne veux pas empêcher le ministre de répondre, si tel est le désir de la Chambre. J'estime que la question supplémentaire du député, posée en ces termes, prête à controverse et ne devrait pas recevoir de réponse. Cependant, si tel est le désir de la Chambre, je donne la parole au ministre des Affaires des anciens combattants.

L'hon. M. Teillet: Monsieur l'Orateur, je pense qu'en réalité, il s'agit de la question de privilège, parce que les prémisses de la question sont tout à fait erronées. J'ai dit clairement à la Chambre la semaine dernière que je n'avais pas reçu le rapport. On m'en a remis la version française et la version anglaise vendredi dernier, dans l'après-midi, et je déclare tout net que je n'ai pas eu la chance de l'étudier.

[Français]

L'AGRICULTURE

QUESTION RELATIVE À L'AUGMENTATION DES INDEMNITÉS POUR LES ANIMAUX ABATTUS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable ministre de l'Agriculture, je désire poser une question à son secrétaire parlementaire.

Pour donner suite à l'avis de motion que j'ai présenté à la Chambre il y a quelques semaines, l'honorable ministre a-t-il l'intention d'annoncer, avant la fin de la présente session, l'augmentation des indemnités payées pour les animaux abattus sous l'empire de la loi sur les épizooties?

[Traduction]

M. Bruce S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre directement à cette question. Je la signalerai au ministre dans l'espoir de pouvoir donner une réponse au député.

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—L'OPPORTUNITÉ DE SUBVENTIONS À L'ACRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, cette question-ci s'adresse au ministre de l'Agriculture. Peut-être son secrétaire parlementaire en prendra-t-il note. Le ministre peut-il faire savoir à la Chambre si le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard a présenté une demande de subventions à l'acre pour compenser la forte baisse des prix des pommes de terre ces derniers mois, et si le gouvernement serait en faveur de pareille mesure?

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'ADOPTION DU CRÉDIT RELATIF À LA PENSION DES ANCIENS COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Voudrait-il étudier la possibilité d'enlever du budget supplémentaire présentement à l'étude le crédit ou la résolution prévoyant l'augmentation de 15 p. 100 de l'allocation aux anciens combattants, afin de lui donner la sanction royale pour que nos anciens combattants ne soient pas privés de cet avantage et qu'ils puissent en jouir le plus tôt possible?